

RDV devant l'Inspection Académique-DSDEN

Jeudi 24 Janvier à 10 h30

place de la République - Chartres

La préparation de la **rentrée 2019** est, encore cette année, marquée par l'amplification des suppressions de postes dans le second degré alors qu'il accueillera davantage d'élèves à la rentrée 2019. Nos conditions de travail et celles de nos élèves vont continuer de se détériorer, avec au **collège** des **effectifs toujours plus lourds** par classe. L'augmentation importante des heures supplémentaires censée pallier les 2 450 suppressions d'emplois ne fera qu'alourdir la charge de travail des personnels, qui passe par la volonté du ministre de modifier les textes statutaires en portant à 2 le nombre d'heures supplémentaires obligatoires. Dans les lycées, la conjugaison de la mise en place de la **réforme des lycées** et des suppressions de postes conduira à une « optimisation » des moyens par une augmentation du nombre de classes à plus de 35 élèves. Dans la **voie professionnelle**, la réduction de l'équivalent de 9 à 11 semaines de cours sur le cursus Bac pro et de 2 à 6 semaines pour les CAP permettra aussi au ministre de supprimer des postes.

Cette rentrée qui s'annonce difficile sera aussi marquée par une réforme du lycée fortement décriée, car tendant à accroître les inégalités et la **sélection entre élèves et établissements**. On peut ainsi évoquer de multiples situations où l'accès aux enseignements se restreint fortement, par le choix contraint des enseignements de spécialité par les chefs d'établissement. La **liberté de choix laissée aux élèves et aux familles tant vantée par le ministre n'est donc qu'un leurre** qui fait courir le risque d'enfermer certains jeunes dans des impasses. Les choix de parcours sont étroitement corrélés à ceux que les élèves devront faire dans Parcoursup, outil de sélection sociale et scolaire, en empêchant par exemple le libre accès à l'université à tou-te-s les bachelier-e-s. Enfin, le **baccalauréat**, tel que le ministre l'a imposé aux élèves et aux personnels, par l'importance qu'il donne au contrôle local via le contrôle continu, va se transformer en **diplôme local**. Dans l'enseignement professionnel, la réduction des horaires d'enseignement des disciplines générales pénalisera les élèves et compromettra leurs poursuites d'études. Les secondes organisées en familles de métiers impliqueront une **déprofessionnalisation des filières**. Dans **l'enseignement agricole** ces réformes vont jusqu'à remettre en cause la présence d'une voie générale.

Tou-te-s en grève le 24 janvier !





Tou-te-s en grève le 24 janvier !

Jean-Michel **Blanquer** prétend que ces mesures feraient accord dans la communauté éducative. Or, les mobilisations des personnels et des élèves fin 2018 se poursuivent, des mouvements tels que celui des stylos rouges se développent, **sans aucune réponse du ministre**. Pire, le gouvernement et le ministre accentuent même un discours uniquement sécuritaire et cherchent même à museler la contestation ; ainsi, une collègue a été convoquée pour avoir critiqué la politique gouvernementale, et l'article 1 du projet de loi dite sur l'école de la confiance vise à accentuer les moyens de pression sur les personnels en attaquant leur **liberté d'expression**.

Les organisations syndicales CGT Éduc'action – SNEP-FSU – SNES-FSU – SUD Éducation invitent les personnels à se mobiliser dès maintenant par des actions diversifiées : organisation de rencontres avec les parents et élèves, motions en CA, interpellations des élus etc... **et les appellent à se mettre en grève le jeudi 24 janvier**

- **pour le retrait de la réforme des lycées, du baccalauréat et de Parcoursup,**
- **pour l'abandon du projet de service national universel,**
- **pour un abondement des dotations académiques comme départementales**
- **pour l'augmentation des salaires,**
- **pour le respect de la liberté d'expression et de manifestation.**

Pour décider collectivement de la suite de nos actions

A.G. Intersyndicale à 14 h30

Jeudi 24 janvier

Bourse du Travail - salle commune

21, rue des Grandes Pierres Couvertes à Chartres